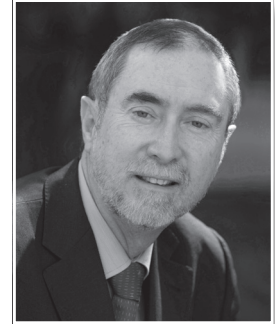


Consolider la sûreté de l'énergie nucléaire



Depuis l'accident nucléaire survenu dans la centrale japonaise de Fukushima Daiichi en mars 2011, l'AEN et ses pays membres ont fait beaucoup d'efforts pour soutenir et renforcer la sûreté de l'énergie nucléaire. De nombreuses activités de vérification et des « tests de résistance » ont été mis en œuvre dans tous les pays membres de l'AEN qui utilisent l'énergie nucléaire, et des mesures de suivi ont déjà commencé à être appliquées.

En novembre 2011, une rencontre a été organisée à Tokyo entre une équipe d'experts internationaux de l'AEN, l'Agence japonaise de sûreté nucléaire et industrielle (NISA) et l'Organisation japonaise de sûreté de l'énergie nucléaire (JNES) pour favoriser une meilleure compréhension des examens de sûreté nationaux post-Fukushima (« tests de résistance ») des autres pays membres de l'AEN, des orientations internationales et des méthodologies d'examen. Le programme incluait une réunion d'experts techniques visant à partager les informations sur les examens nationaux, un séminaire international sur les tests de résistance avec l'industrie nucléaire japonaise et le public, et une réunion avec un comité consultatif prenant en charge les examens réglementaires des analyses des exploitants dans le cadre des tests de résistance japonais. Les participants comprenaient des experts du Japon, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de la République de Corée, du Royaume-Uni et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les présentations peuvent être consultées sur la page d'échange d'informations sur Fukushima du site internet de l'AEN.

Dans le cadre de la remédiation post-accidentelle, le 16 octobre 2011, un symposium international sur la décontamination consacré à la réhabilitation de l'environnement s'est tenu dans la préfecture de Fukushima. Organisé par le ministère de l'Environnement du Japon avec la collaboration de l'AEN et de l'AIEA, le symposium, auquel j'ai participé, a présenté à une audience de plus de 400 personnes composée d'experts du gouvernement japonais, d'élus locaux et de membres de la société civile japonaise l'expérience des pays membres de l'AEN dans ces secteurs importants, ainsi que l'expérience d'autres pays.

Dans le domaine de la réglementation nucléaire, l'AEN enverra des experts au Japon pour soutenir l'élaboration du nouveau cadre réglementaire de la sûreté nucléaire et l'établissement de la nouvelle autorité de sûreté. Le gouvernement japonais a pour objectif d'amender le cadre législatif avant la fin de l'année et d'avoir une nouvelle autorité de réglementation fin mars 2012. Les spécialistes expérimentés de l'AEN chargés d'apporter leur soutien au Japon comprendront des membres du Comité de l'AEN sur les activités nucléaires réglementaires (CANR).

Deux nouveaux groupes de travail ont été mis en place au sein de l'AEN en rapport avec l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi : le Groupe d'experts à haut niveau du CANR sur les impacts de l'accident de Fukushima et le Groupe d'experts du Comité de l'AEN de protection radiologique et de santé publique (CRPPH) sur les aspects de radioprotection liés à l'accident de Fukushima. D'autres groupes et comités de l'AEN en place examinent les points dans la gestion des accidents graves et de la réhabilitation post-accidentelle qui concernent la sûreté, la communication et la radioprotection, ainsi que les questions de responsabilités et d'indemnisation (voir notamment l'article page 9). Dans l'année qui vient, l'Agence continuera d'analyser les divers aspects de l'accident et de partager au niveau international les enseignements qui peuvent en être tirés.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luis E. Echávarri', written in a cursive style.

Luis E. Echávarri
Directeur général de l'AEN